

RAPPORT DE LA CINEMATHEQUE SUISSE.

=====

1.- Généralités.

Le développement de la Cinémathèque suisse se poursuit de façon satisfaisante; ses possibilités financières demeurent encore modestes et ne permettent pas d'envisager, pour l'instant, l'engagement de personnel supplémentaire (pourtant indispensable) ou la mise en train de travaux urgents. Une réorganisation administrative et technique nous paraît nécessaire, mais elle est liée au volume des subventions cantonales qui nous sont attribuées. Or, au cours de l'année nous n'avons pas obtenu de nouveaux appuis financiers. Toutefois, de grands espoirs sont permis. En effet, le fameux article constitutionnel concernant le cinéma (en projet depuis plusieurs années) a été soumis à une votation populaire en juillet dernier; et il a été accepté. La Confédération suisse peut donc maintenant légiférer. La loi d'exécution est actuellement à l'étude. Nous savons de source autorisée qu'un article y traitera spécialement de la culture cinématographique et des archives du film: la Cinémathèque suisse recevra donc probablement un subside fédéral annuel; de plus nous pourrions sans doute compter sur une aide gouvernementale lors de nos démarches auprès des associations professionnelles et des firmes que nous solliciterons en vue d'obtenir des dépôts de films ou de documents.

2.- Collections.

Du 1er juillet 1957 au 30 juin 1958, nous avons obtenu en dépôt :

46 films de fiction

70 films documentaires

soit 420 bobines en 35 mm.

9100 photographies, classées et portées sur fiches

87 livres

90 numéros de revues spécialisées.

En dépit de plusieurs tentatives, nous n'avons pas obtenu de films de maisons américaines; des pourparlers sont actuellement en cours; malheureusement les agences helvétiques doivent toujours s'en référer aux directions générales et, malgré la sympathie exprimée par les responsables de ces agences, nous ne nous faisons guère d'illusions sur l'issue de ces démarches.



### 3.- Ciné-clubs.

Nos relations avec les ciné-clubs et la Fédération suisse des ciné-clubs demeurent cordiales. Cette Fédération -dont nous avons la possibilité de superviser l'activité - nous a apporté son aide à plusieurs reprises.

### 4.- Publications.

La parution de notre bulletin fut irrégulière; elle reprendra son cours normal avec la nouvelle année. Nous envisageons en outre la publication d'ouvrages ronéotypés qui sous le titre de "Documents de cinéma" présenteront certains travaux de recherche historique. Le premier volume de cette collection (plus de 100 pages) est presque terminé. Intitulé : Le cinéma réaliste allemand, il paraîtra en décembre prochain et nous en ferons parvenir un exemplaire à tous les membres de la F.I.A.F.

### 5.- Manifestations.

En collaboration avec la Cinémathèque française, nous avons eu le plaisir d'organiser, en présence de Roberto Rossellini, un Hommage à Arthur Honegger, au cours duquel nous avons présenté JEANNE AU BUCHER.

Au Festival de Locarno, du 26 juillet au 10 août derniers, nous avons préparé une Rétrospective consacrée à Humphrey Bogart, qui obtint un vif succès.

Le 15 novembre prochain, la Cinémathèque suisse fêtera le dixième anniversaire de son transfert de Bâle à Lausanne. Une manifestation officielle accompagnée de quelques projections marquera l'événement.

### 6.- Echanges.

Nous sommes heureux des échanges temporaires que nous avons pu effectuer avec les membres de la F.I.A.F.

LA CINEMATHEQUE SUISSE.

Freddy Buache.